



**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

Monsieur Jean CASTEX
Premier Ministre
Hôtel Matignon
57, Rue de Varenne
75007 PARIS

Paris, le 6 janvier 2022

Monsieur le Premier Ministre,

Depuis plus de 10 ans, les salariés de la Sécurité Sociale subissent le gel de la valeur du point, tout en étant régulièrement remerciés et salués par les Pouvoirs Publics pour leur implication et leur professionnalisme. Une seule exception en 2017 a permis une augmentation de 0,5% de la valeur du point, très loin de compenser l'inflation cumulée, qui plus est, en l'absence de mécanismes d'augmentation automatique des salaires ou de garantie du pouvoir d'achat, tels qu'ils existent dans la fonction publique.

Les quelques mesures individuelles encore permises en période de budgets contraints ne permettent absolument pas de compenser le décrochage par rapport au coût de la vie, pour le plus grand nombre.

Dans le contexte actuel de forte augmentation de l'inflation et de perte de pouvoir d'achat importante pour de nombreux travailleurs, la situation des salariés de la Sécurité Sociale devient critique. L'exaspération se fait sentir pour nombre de salariés épuisés et dont la charge de travail n'a fait qu'augmenter au cours des deux dernières années. Une augmentation collective revêt aujourd'hui un enjeu majeur et c'est en ce sens que les salariés et les organisations syndicales se sont mobilisés le 13 décembre dernier.

Le 4 janvier, la CFDT a été reçue par le cabinet du ministre de la Santé. Cependant, les réponses qui nous ont été apportées ne sont pas à la hauteur des enjeux actuels. Il nous a été indiqué que l'augmentation de la valeur du point constituait une ligne rouge pour votre gouvernement et votre volonté de voir peser la totalité des efforts budgétaires qui pourraient être consentis sur les bas salaires, afin d'éviter tout effet de dispersion.

Nous souhaitons vous réaffirmer que dans le contexte actuel, une augmentation collective nous semble indispensable pour les salariés de la Sécurité Sociale.

Cependant, si nous ne pouvons que partager l'idée qu'il faille aussi faire plus pour les salariés les moins bien rémunérés, nous souhaitons également vous alerter sur le fait que les marges dont dispose actuellement l'UCANSS au titre de la RMPP ne permettront pas d'atteindre cet objectif. Elles ne sont pas suffisantes pour toucher l'ensemble des salariés qui sont mis en difficulté dans leur vie quotidienne par l'augmentation du coût de la vie.

.../...



Pour preuve, ce sont plus de la moitié des salariés de la Sécurité Sociale qui seront bénéficiaires de la prime inflation mise en place, à juste titre, par votre gouvernement.

Afin de mettre en place une mesure permettant de toucher l'ensemble de ces salariés, la RMPP devrait a minima être positionnée au niveau de l'inflation 2021 (2,8%) alors qu'elle ne serait aujourd'hui que de 1,88%. Nous tenons également à vous signaler qu'elle se trouve, et ce depuis plusieurs années, très en dessous de la RMPP de la Fonction Publique d'Etat, ce qui traduit concrètement l'absence d'automatismes individuels et de garanties en termes de pouvoir d'achat des salariés de la sécurité sociale.

Aussi, nous vous demandons, Monsieur le Premier Ministre, de revoir votre position, en particulier sur le niveau de la RMPP, afin de permettre une véritable augmentation des salaires à la Sécurité Sociale.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Hélène IBANEZ

Secrétaire générale de la Fédération CFDT PSTE

Laurent BERGER

Secrétaire général de la CFDT